

BILAN ADMINISTRATIF

CONCOURS INTERDÉPARTEMENTAL



ÉQUIPE TAB'AGIR

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Réalisation du rapport par : Romane SAVATON et Charlotte HENRY, chargées de projets
prévention 89/58 Tab'agir



Table des matières

1. Pourquoi mettre en place le concours Tab'agir ?	2
2. Présentation du projet	2
3. Étapes de réalisation du projet	3
4. Classement des réalisations.....	5
5. Évaluation.....	12
5.1 Questionnaire de suivi après chaque séance.....	12
5.2 Questionnaires de satisfaction des jeunes.....	12
5.3 Questionnaire de satisfaction référent	19
6. Conclusion et Perspectives.....	22
7. Annexes	23
7.1 Artcicles de presse jury et résultats	23
7.2 Article de presse de l'Yonne	25
7.3 Article de presse de la Nièvre.....	28

1. Pourquoi mettre en place le concours Tab'agir ?

Les consommations de tabac, d'alcool et de cannabis sont fréquentes chez les jeunes français. L'enquête EnCLASS¹, réalisée en 2018, montre une **baisse des consommations** par rapport à 2014.

En effet, **chez les collégiens**, l'expérimentation de **tabac** est passée de 27,8% en 2014 à 21,2% en 2018. Il en est de même pour la **première ivresse** qui est passée de 13,4% à 9,3%. Le constat est **identique pour l'expérimentation de cannabis** qui a reculé de 9,8% à 6,7% en 4 ans. Ainsi, les projets de prévention sont à poursuivre afin que ces chiffres diminuent davantage.

On observe également que l'expérimentation du tabac **augmente fortement** chaque année à partir de la classe de 5^e (+12 points / an), et ceux jusqu'en 2nd où cette augmentation décélère. Cette période semble donc être **charnière** dans la diffusion des produits tel que le tabac, l'alcool et le cannabis.

En réponse à ces chiffres évoqués par l'étude EnClass, **la prévention des conduites addictives**, à travers le **renforcement des Compétences PsychoSociales (CPS)** en milieu scolaire et hors scolaire est **primordiale**. En effet, pour aider les jeunes à faire face à l'entrée dans les conduites addictives, le renforcement des CPS est préconisé par le **référentiel national « Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes »**². Les actions menées doivent, autant que faire se peut, s'inscrire dans le programme des établissements accueillants ces publics.

Enfin, la France a été touchée depuis 2020 par une crise inédite liée à la pandémie de Covid-19 qui a provoqué un bouleversement notamment des comportements de santé. Il est donc plus que nécessaire de renforcer ce travail de prévention des conduites addictives auprès du jeune public.

2. Présentation du projet

L'association Tab'agir met en place le projet Concours Interdépartemental au sein des **collèges et Instituts Médico-Éducatifs (IME) des départements de l'Yonne (depuis 2002) et de la Nièvre (depuis 2016)**. Il est à destination des **élèves de 6^e et 5^e ou niveau équivalent**. Les établissements bénéficiant d'un autre projet de prévention Tab'agir dans l'année en cours ne peuvent pas y participer.

Pour l'année 2022-2023, le concours était ouvert à 29 collèges et 8 IME icaunais ainsi qu'à 35 collèges et 6 IME nivernais, soit un total de 78 établissements.

¹ « Enquête nationale en Collège et en Lycée chez les Adolescents sur la Santé et les Substances ». Tendances n°132 OFDT juin 2019. Enquête réalisée en 2018 auprès de 20 000 collégiens et lycéens âgés de 11 à 18 ans.

² « Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes ». État de connaissances Santé publique France février 2022. Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021.

Au maximum 16 établissements peuvent s'inscrire soit 8 établissements par département. Une relance téléphonique est réalisée auprès des établissements non-inscrits s'il reste des places, afin de compléter les participants au Concours.

Les objectifs du projet sont :

- Prévenir l'entrée des jeunes de 6^e et 5^e ou niveau équivalent dans les conduites addictives, plus précisément l'entrée dans le tabagisme, par le développement/renforcement des CPS.
- Développer et/ou renforcer les CPS chez les jeunes de 6^e et 5^e ou niveau équivalent participants au Concours,
- Rendre les jeunes acteurs de leur santé en les faisant travailler sur un projet de leur choix sur la prévention du tabagisme.

3. Étapes de réalisation du projet

Illustration 1 : Les différentes étapes importantes du projet :



* **Tableau 1** : Les établissements inscrits au concours 2022-2023 :

Etablissements	Référents	Nombres de jeunes
Collège Saint Jacques à Joigny (89)	Mme. COQUINOT – Professeure de SVT	15
Collège Colette à St-Sauveur-En-Puisaye (89)	Mme. GODEUX– Assistante d’éducation	8
EPMS du Tonnerrois à Tonnerre (89)	M. JANISZEWSKI – Educateur spécialisé	8
IME « Le Château » à Vincelles (89)	Mme. DE OLIVEIRA - AES	14
Collège Champs de la Porte à Cercy la Tour (58)	Mme. VUILLET - Documentaliste	17
IME Vauban à Nevers (58)	Mme. ANSEL – Coordinatrice enseignants	10
Collège Les Allières à Saint Pierre le Moutier (58)	Mme. MICHOT – Animatrice jeunesse	6

Les chiffres à retenir de ce Concours Interdépartemental 2022-2023 sont les suivants :

- **7 établissements participants**,
- **78 élèves volontaires** impliqués dans l’action qui vont sensibiliser leurs pairs,
- **18 adultes référents** accompagnants les jeunes.

** Explication de ce qu’est une information concours, ainsi que la composition du jury :

- Une **information concours** se déroule sur 1h auprès des jeunes volontaires et de leur.s référent.s d’un établissement. Durant celle-ci, la chargée de projets prévention présente le Concours, puis apporte des connaissances sur le tabagisme à l’aide de jeux de sociétés pédagogiques Tab’agir. À la fin de cette heure, des documents sur le tabac sont remis aux référents.
- Le **jury** était composé de 6 partenaires : Mme HADDAD (Tab’agir), Mme LORION (IREPS 89), Mme GRACEDIEU (Éducation nationale 58), Mme COLLIN (ARS 58), Mme LEPAGE-ROULLET (AAF 58) et Mme POIMBOEUF (CPAM 89)³. Chaque membre du jury a pu attribuer des notes à l’aide d’une grille d’évaluation basées sur des critères précis. Un classement a ainsi été établi.

Information : pour des soucis de droit à l’image, certaines photos n’ont pas pu être insérées dans le bilan.

³ ARS : Agence Régionale de Santé ; IREPS : Instance Régionale d’Education et Promotion de la Santé ; CPAM : Caisse Primaire d’Assurance Maladie ; AAF : Association Addictions France

4. Classement des réalisations



1^{er} Prix Interdépartemental

Escape Book « Jouer ou fumer, il faut choisir »

Collège Saint Jacques – JOIGNY (89)



L'**Escape Book** est sous forme de **livre** où il faut résoudre une **énigme** qui donne le numéro de la page où se continue l'histoire.

Avis du jury

- Informations **précises, essentielles et pertinentes,**
- Approche **positive et ludique,**
- Axé sur les **bienfaits de l'arrêt du tabac.**



Récompenses et sortie

- T-shirt concours Tab'agir
- Diplômes
- Chèque de 1000€ : sortie à Nigloland
- Sac à dos

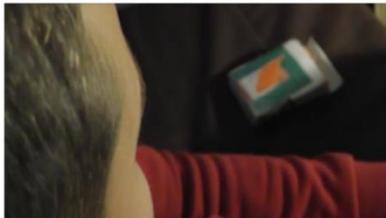




2^e Prix Interdépartemental

Rap « Retourne à la réalité »

Collège Champs de la Porte – CERCY LA TOUR (58)



La chanson s'apparente à un **rap** où les jeunes abordent différentes **thématiques** du tabac avec leurs propres mots.

Avis du jury

- Beaucoup de **travail** et de nombreuses recherches,
- Chanson **dynamique** et **chorégraphiée**,
- Texte avec un vocabulaire **adapté à leur âge**.



Récompenses

- T-shirt concours Tab'agir
- Diplômes
- Chèque de 400€
- Gourdes

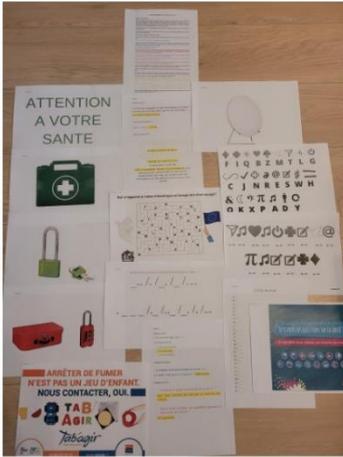




3^e Prix Interdépartemental

Escape game « 60 minutes pour laisser s'échapper ton envie de fumer »

Collège Les Allières – SAINT PIERRE LE MOUTIER (58)



Escape Game permettant aux collégiens d'apprendre différentes informations sur le tabac.

Avis du jury

- Projet **ludique** et d'actualité,
- Jeux de **rôles**, riches en **énigmes**, supports **divers**,
- Différentes thématiques du tabagisme abordées.



Récompenses

- T-shirt concours Tab'agir
- Diplômes
- Chèque de 300€
- Casque filaire



4^e Prix Interdépartemental

Spot publicitaire « To smoke or not »

Collège Colette – SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (89)



Spot publicitaire mettant en scène des jeunes **collégiens** à un arrêt de bus. Discussion autour du **tabac** et de la **PUFF**.

Avis du jury

- Scénario autour du **quotidien** du collège,
- Thème **PUFF** d'actualité,
- Notion de l'**effet de groupe** bien abordée.



Récompenses

- T-shirt concours Tab'agir
- Diplômes
- Chèque de 200€
- Raquettes de plage



5^e Prix Interdépartemental

Roman illustré « John addict »

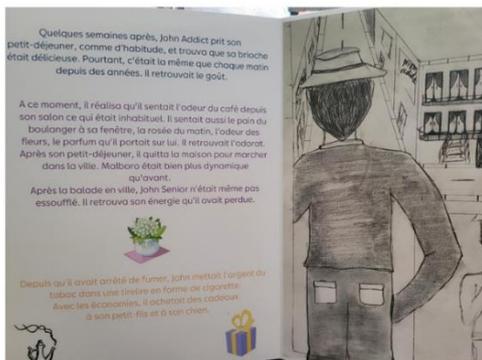
IME Vauban – Antenne de Cosne et de Nevers (58)



Livre réalisé entièrement par les jeunes. C'est l'histoire d'un jeune homme qui aide son grand-père à arrêter de fumer. Les difficultés liées à l'**arrêt du tabac** sont mises en avant ainsi que les **méfaits** du tabac.

Avis du jury

- **Beau support, belles illustrations,**
- **Intéressant d'avoir à la fois une partie écrite et une autre en image,**
- **Projet réutilisable.**



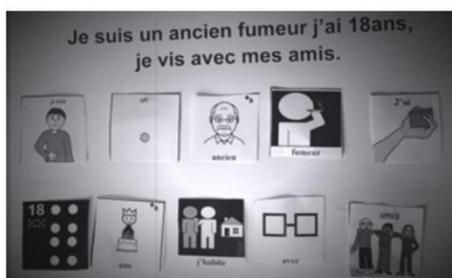
Récompenses

- Diplômes
- Vestes Tab'agir

6^e Prix Interdépartemental

Mini film « Tabaplin : Les temps modernes »

EPMS du Tonnerrois – TONNERRE (89)



Mini film **muet** inspiré d'un film de Charlie Chaplin qui raconte la vie d'un jeune **ancien fumeur** et qui explique comment sa vie est **mieux sans tabac**.

Avis du jury

- **Investissement** des jeunes,
- Projet inclus dans le **projet culturel** de l'établissement,
- Message **positif**.



Récompenses

- Diplômes
- Trousse Tab'agir

7^e Prix Interdépartemental

Jeu de plateau « Tabatman défend les poumons »

IME de Vincelles – VINCELLES (89)



Jeu de **plateau** inspiré du jeu de l'oie où certaines cases représentent les **héros** qui font avancer le joueur et les **méchants** qui le font reculer.

Avis du jury

- Beaucoup d'**investissement** des jeunes,
- Bon **slogan**,
- Version **plateau** + version utilisable à l'**extérieur**.



Récompenses

- Diplômes
- Balles anti-stress Tab'agir

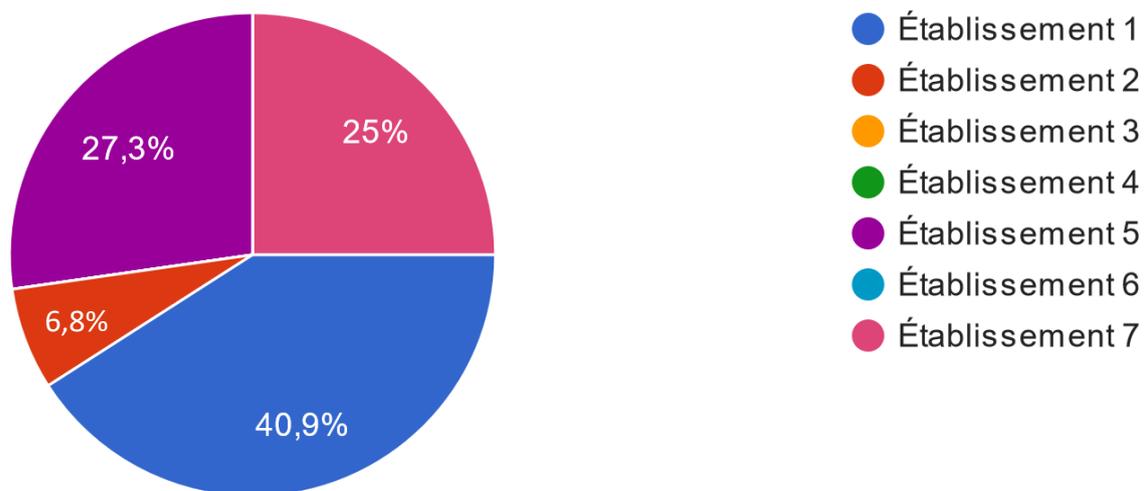


5. Évaluation

5.1 Questionnaire de suivi après chaque séance

Un questionnaire est rempli par les référents à la fin de chaque séance réalisée avec les jeunes. Il permet aux chargées de projets prévention de suivre l'évolution du projet à distance. Pour cela, un code est donné à chaque établissement de façon à garantir l'anonymat des participants.

Proportion des comptes-rendus réalisés par les établissements durant le concours :



Nous pouvons observer sur le graphique ci-dessus que tous les établissements ne renseignent pas toutes les séances réalisées. Malgré plusieurs relances, 2 des 3 établissements non présents dans le graphique n'ont renseigné aucun compte-rendu. Pour le 3^e établissement, le référent n'a pas réussi à remplir le questionnaire en ligne à cause d'un dysfonctionnement du lien adressé.

5.2 Questionnaires de satisfaction des jeunes

Dans le but d'avoir un retour des jeunes et des adultes ayant participé au Concours Interdépartemental, des questionnaires de satisfaction sont distribués lors des remises de prix effectuées au sein de chaque établissement.

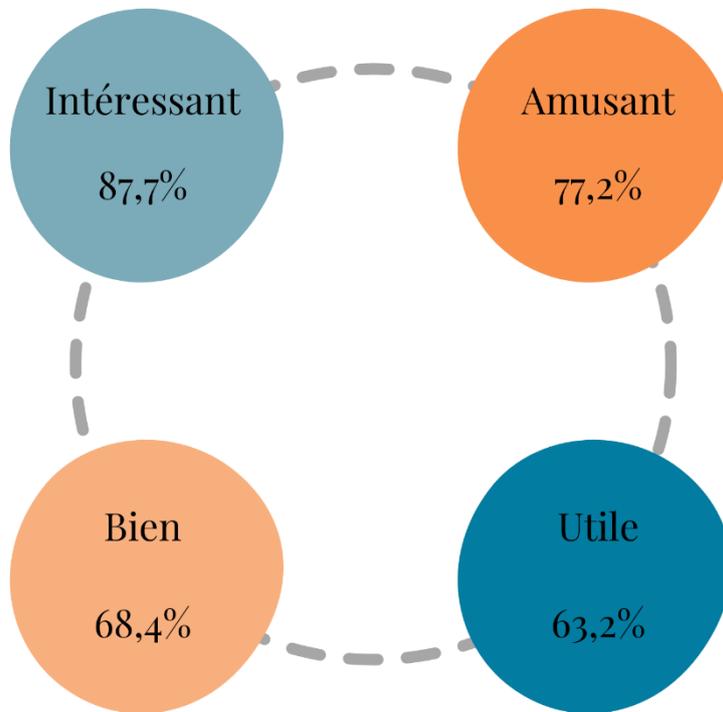
Au total, 57 élèves ont répondu au questionnaire sur 78 jeunes ayant participé. Un groupe de 14 jeunes n'a pas pu répondre au questionnaire car non adapté à leur niveau de compréhension.

Question 1 : Depuis la fin du projet ... :

	Oui	Non
Je sais plus facilement résoudre les problèmes que je rencontre	87,7%	12,3%
Je prends plus le temps de réfléchir aux avantages et aux inconvénients avant de prendre une décision	93%	7%
Je vérifie plus souvent les informations que je trouve sur internet ou que l'on me dit	80,7%	19,3%
J'arrive plus facilement à trouver des solutions adaptées lorsque je rencontre un problème	87,7%	12,3%
Je sais exprimer plus facilement ce que je pense face aux autres	73,7%	26,3%
J'arrive mieux à travailler avec un groupe que je ne connais pas	68,4%	31,6%
Je connais mieux mes forces et les choses à améliorer sur moi	80,7%	19,3%
J'arrive mieux à voir et comprendre lorsque je vois mon ami.e triste, joyeux, ou en colère	94,7%	5,3%
Je sais ce qu'il faut faire pour gérer mon stress quand une situation est compliquée	61,4%	38,6%
Je sais reconnaître mes signes de colère et les contrôler	61,4%	38,6%
J'apporte plus facilement mon aide aux autres	86%	14%

Question 2 : Le concours Tab'agir pour toi c'est ... :

8 propositions sont données au jeune : intéressant, moyennement intéressant, nul, amusant, stressant, ennuyant, bien et utile. 57 réponses/57 questionnaires. Plusieurs réponses sont possibles.



Question 3 : Penses-tu avoir appris des choses grâce au Concours Tab'agir ? :

Oui



100%

Non



0%

Question 4 : As-tu apprécié le travail en groupe pendant le Concours Tab'agir ? :

Oui



100%

Non



0%

Question 5 : Es-tu satisfait du projet que vous avez créé pour le Concours Tab'agir ? :



Question 6 : Qu'est-ce que tu as le plus aimé dans le Concours Tab'agir ? :

56 réponses/57 questionnaires.



Question 7 : Qu'est-ce que tu as le moins aimé dans le Concours Tab'agir ? :

45 réponses/57 questionnaires.

Trouver les idées

Dessiner, chanter et danser

Travailler avec des personnes avec qui je ne m'entends pas trop

Le temps avant les résultats

Désaccords dans le groupe

Ne pas être premier

Être sérieux pour les vidéos

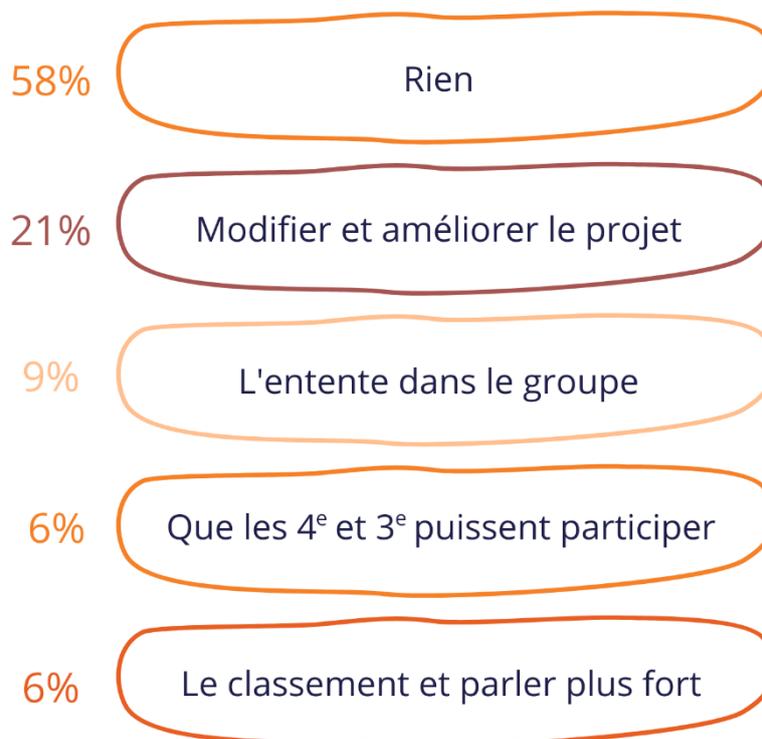
Rien

Ne pas être disponible

Temps long parfois

Question 8 : Qu'est-ce que tu aurais changé dans le Concours Tab'agir ? :

42 réponses/57 questionnaires.



Question 9 : Est-ce que le fait d'avoir participer au Concours t'as permis de changer ta vision concernant le tabac et/ou ta consommation de tabac ? Pourquoi ? :

51 réponses/57 questionnaires.

OUI

85,5%

45% expliquent avoir appris de nouvelles informations par rapport aux dangers du tabac, qu'ils ne connaissaient pas avant

28% expliquent que cela les aide à ne jamais commencer à fumer

11,5% expliquent que le tabac c'est pas cool

6,5% expliquent avoir des infos pour leurs parents fumeurs

4,5% ne savent pas

4,5% expliquent qu'ils essaient d'arrêter de fumer

NON

14,5%

70% expliquent qu'ils n'ont jamais eu l'intention de fumer

15% expliquent qu'ils connaissaient déjà avec leurs parents fumeurs

15% expliquent qu'ils savaient déjà un peu tout

Question 10 : Pour l'année prochaine, tu préfères que le Concours soit :

35 réponses/57 questionnaires.

57,1%

Sur le thème du tabac comme
cette année

47,9%

Sur un thème proposé par
Tab'agir qui change chaque année
(ex: tabac et environnement)

5.3 Questionnaire de satisfaction référent

12 adultes référents ont répondu sur 17 soit **71%** d'entre eux. Les 5 référents de l'IME de Vincelles n'ont pas retourné leur questionnaire.

Question 1 : Selon vous, le projet Concours Tab'agir a permis aux élèves de ... :

	Oui	Non
Résoudre plus facilement les problèmes qu'ils rencontrent	83.3%	16.7%
Prendre plus le temps de réfléchir aux avantages et aux inconvénients avant de prendre une décision	83.3%	16.7%
Vérifier plus souvent les informations qu'ils trouvent sur internet ou qu'on leur dit	66.7%	41.7%
Arriver plus facilement à trouver des solutions adaptées lorsqu'ils rencontrent un problème	75%	33.3%
Savoir exprimer plus facilement ce qu'ils pensent face aux autres	75%	25%
Arriver à mieux travailler avec un groupe qu'ils ne connaissent pas	83.3%	16.7%
Mieux connaître leurs forces et les choses à améliorer sur eux	75%	25%
Arriver à mieux voir et comprendre lorsqu'ils voient leur ami.e triste, joyeux ou en colère	75%	33.3%
Savoir ce qu'il faut faire pour gérer leur stress quand une situation est compliquée	91.7%	16.7%
Savoir reconnaître leurs signes de colère et les contrôler	50%	58.3%
Apporter plus facilement leur aide aux autres	75%	25%

Question 2 : Êtes-vous satisfait de ... :

	Oui	Non	Justification des référents
La clarté des consignes (règlement)	91.7%	8.3%	❖ Livret clair, ❖ Consignes claires.
Le lancement du Concours (intervention Tab'agir)	91.7%	8.3%	❖ Un peu juste, ❖ Instructions claires, ❖ Prise de contact facile.
Le délai de réalisation du projet	91.7%	8.3%	❖ Trop court ❖ Suffisant en instaurant un planning.
Le lien avec le programme pédagogique de l'établissement	100%	0%	❖ Projet bien inclus dans le collège.
L'accompagnement réalisé par Tab'agir	100%	0%	❖ Très bon accompagnement, ❖ L'intervenante s'est rendue disponible et a répondu à toutes nos sollicitations.
La motivation/implication des élèves	100%	0%	❖ Groupe soudé, ❖ Très investis, ❖ Motivés.
La remise de récompenses	100%	0%	❖ Moment convivial/partage, ❖ Bonne ambiance.

Question 3 : Les points positifs du projet selon les référents :

83% des référents ont répondu à la question.



50%
Accompagnement
réalisé par Tab'agir



33.3%
Travail et
cohésion
de groupe



33.3%
La
sensibilisation
au tabagisme



25%
Valorisation
des jeunes



25%
Liberté dans
la réalisation
du projet

Les points du projet à améliorer selon les référents :

58% des référents ont répondu à la question.



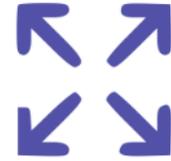
40%

Tenir plus en compte du handicap dans la qualité du projet



40%

Précision dans les consignes



20%

Élargir le sujet sur les autres formes de tabagisme

Question 4 : Souhaiteriez-vous participer au Concours Interdépartemental Tab'agir à la rentrée prochaine ? :

OUI

45%

NON

55%

Justifications

2 référents ont expliqué réaliser un autre projet avec Tab'agir l'année prochaine

1 référent exprime son souhait de refaire le projet dans 2 ans

1 autre référent explique que son groupe ne changera pas l'année prochaine

Question 5 : Pour l'année prochaine, vous préférez que le Concours soit :

Sur un thème proposé par Tab'agir (par exemple : tabac et environnement ou tabac et argent ou tabac et santé etc.) qui change chaque année :	Sur le thème général du tabac comme cette année :
56%	44%

6. Conclusion et Perspectives

Le Concours Interdépartemental Tab'agir 2022-2023 a réuni 7 établissements, dont 3 dans la Nièvre et 4 dans l'Yonne. Parmi ces structures, 4 sont des collèges et 3 sont des IME.

Malgré les relances des chargées de projets prévention, les établissements ont refusé de s'inscrire pour diverses raisons (pas de professionnel partant pour être référent, déjà des projets de santé mis en place, manque de temps).

78 élèves et 17 adultes ont été impliqués. Les jeunes volontaires et leurs référents ont proposé des projets innovants et ont été particulièrement créatifs puisque 1 support a été proposé pour la 1^{re} fois (escape book). La présentation par les élèves et/ou la diffusion des projets dans les établissements va permettre de sensibiliser leurs pairs au tabagisme. Les jeunes vont ainsi relayer l'information autour d'eux.

Félicitations à tous les établissements, jeunes volontaires et référents !

Pour l'année 2023-2024, le projet évolue. Le nombre d'établissements inscrits sera limité dans le but d'améliorer le suivi. 8 établissements pourront s'inscrire (4 dans l'Yonne et 4 dans la Nièvre). Le suivi par Tab'agir sera plus important avec 6 rencontres en présentiel dans la structure.

Après plusieurs retours de référents, le remplissage des comptes-rendus en ligne va être remplacé par un livret afin de faciliter les suivis et les comptes-rendus de séances.

Tab'agir remercie :

- L'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, son financeur.
- Le Centre Hospitalier de Clamecy qui a mis à titre gracieux une salle pour organiser le jury.
- Les partenaires pour leur participation au jury.

7. Annexes

7.1 Articles de presse jury et résultats

Article de presse paru le 23/05/23 dans le Journal du Centre

PRÉVENTION ■ Le jury du concours interdépartemental Tab'agir s'est réuni, hier, à Clamecy **Un collège de Joigny premier, devant Cercy-la-Tour**

C'est au centre hospitalier de Clamecy que le jury du concours Tab'agir s'est réuni, hier matin.

Des jeunes volontaires issus de sept établissements des départements de la Nièvre et de l'Yonne ont travaillé tout au long de l'année scolaire sur une création de leur choix sur la prévention du tabagisme. Objectif : véhiculer un message de prévention positif chez les jeunes. Les créations avaient été rendues le 7 avril dernier.

Le jury, qui rassemblait des acteurs de la prévention et des partenaires de Tab'agir, n'a pas eu trop de mal à faire son choix. C'est le collège privé Saint-Jacques de Joigny, dans l'Yonne, qui l'a emporté



VAINQUEUR. Ce projet d'escape book (livre-jeu) l'a emporté.

devant le collège Le Champ de la Porte de Cercy-la-Tour et le collège Les Allières de Saint-Pierre-le-Moutier. Tous les établissements s'étaient portés volontaires pour ce projet de prévention du tabagisme qui incluait des établissements lambda mais également des IME avec des élèves en situation de handicap de niveau 6^e et 5^e.

Parmi ces sept établissements en lice, la Nièvre était représentée par quatre établissements. Les ados ont fait preuve d'ingéniosité à l'image d'un roman illustré avec des dessins réalisés par les jeunes. Ce projet *John Ad-dict* proposé par l'IME Vauban, antenne de

Cosne-sur-Loire/Nevers, a terminé 5^e. Le premier prix est revenu à un projet d'escape game conçu sous forme de livre, avec des défis à relever en lien avec le tabagisme permettant d'avancer page par page. L'escape book, qui comporte des outils permettant de résoudre des énigmes, peut se jouer à plusieurs.

À noter la présence de plusieurs supports vidéo dont le mini-film *Tabaplin*, œuvre de l'EPMS du Tonnerrois inspiré des *Temps modernes* de Charlie Chaplin. Les récompenses comportent des sorties, des chèques, des goodies. Diplômes et cadeaux seront remis autour d'un goûter. ■

Le concours Tab'agir a livré son verdict

C'est dans la matinée du lundi 22 mai que s'est tenu le jury du Concours interdépartemental Tab'agir 2022-2023, au Centre hospitalier, afin d'évaluer et départager les créations sur la prévention du tabagisme des sept établissements participants.

Il est organisé chaque année à Clamecy, un site sélectionné car il se situe entre Nevers et Auxerre, pour permettre de rassembler plus facilement les membres du jury issus des deux départements.

Sept projets en lice

Ce jury était constitué par les partenaires habituels de Tab'agir : l'Éducation nationale, l'association Addictions France, l'Assurance maladie, etc. Les deux chargées de projets prévention pour la Nièvre et l'Yonne étaient également présentes.

Objectifs du projet : pré-



CONCOURS. Le jury a examiné les différents projets présentés dans la salle jaune du centre hospitalier clamecycois.

venir l'entrée dans les conduites addictives chez les jeunes participants par le développement et le renforcement des compétences psychosociales et rendre les jeunes acteurs de leur santé en les faisant travailler sur un projet de prévention du tabagisme de leur choix. Ce concours, financé par l'Agence

régionale de santé (ARS), était organisé sur la seule base du volontariat.

Aucun collège du secteur de Clamecy n'avait candidaté. Le premier prix est revenu au collège Saint-Jacques de Joigny (Yonne), devant deux établissements nivernais : le collège le Champ-de-la-Porte de Cercy-La-Tour et le col-

lège Les Allières à Saint-Pierre-le-Moutier.

Le 4^e prix est revenu au collège Colette, à Saint-Sauveur-en-Puisaye ; le 5^e prix à l'IME Vauban, pour son Antenne Nevers et Cosne-sur-Loire ; le 6^e prix à l'EPMS du Tonnerrois, à Tonnerre ; le 7^e prix à l'IME de Vincelles, à Vincelles dans l'Yonne.

Une remise de récompenses sera organisée dans chaque établissement afin de féliciter les jeunes et les référents. Les prix seront les suivants : le 1^{er} prix bénéficiera d'une sortie récompense à hauteur de 1.000 €. Les 2^e, 3^e et 4^e recevront respectivement un chèque d'une valeur de 400 €, 300 € et 200 €. L'ensemble des participants recevra un diplôme et un cadeau Tab'agir autour d'un goûter lors de ces remises de prix qui seront organisées localement. ■

7.2 Article de presse de l'Yonne

Article de presse paru le 24/05/23 dans l'Yonne Républicaine

JOIGNY ■ Les élèves ont conçu un escape game sous forme de livre, avec des défis à relever en lien avec le tabagisme **Le collège Saint-Jacques décroche la première place de Tab'agir**

Des jeunes volontaires issus de sept établissements des départements de la Nièvre et de l'Yonne ont travaillé tout au long de l'année scolaire sur une création de leur choix sur la prévention du tabagisme. Objectif : véhiculer un message de prévention positif chez les jeunes. Les créations avaient été rendues le 7 avril.

C'est au centre hospitalier de Clamecy (Nièvre) que le jury du concours, qui rassemblait des acteurs de la prévention et des partenaires de Tab'agir, s'est réu-



VAINQUEUR. L'escape book peut se jouer à plusieurs.

ni, lundi dernier. C'est le collège privé Saint-Jacques de Joigny qui l'a emporté devant le collège le Champ de la Porte de Cercy-la-Tour (Nièvre) et le collège les Allières de Saint-Pierre-le-Moultier (Nièvre).

Le premier prix a récompensé un projet d'escape game conçu sous forme de livre, avec des défis à relever en lien avec le tabagisme. L'escape book, qui comporte des outils permettant de résoudre des énigmes, peut se jouer à plusieurs. À noter la pré-

sence de plusieurs supports vidéo dont le mini-film *Tabaplin*, œuvre de l'EPMS du Tonnerrois inspiré des *Temps modernes* de Charlie Chaplin. Les récompenses comportent des sorties, des chèques et des goodies.

Tous les établissements s'étaient portés volontaires pour ce projet de prévention du tabagisme qui incluait également des instituts médico-éducatifs (IME) avec des élèves en situation de handicap de niveau 6^e et 5^e. ■

■ VERMENTON

Tabatman bien placé au concours Tab'agir

Les jeunes de l'IME de Vincelles scolarisés au collège André-Leroi-Gourhan de Vermenton ont participé au concours interdépartemental Tab'agir. Après délibération du jury, leur projet, « Tabatman défend les poumons », a pris la septième place.

Tout au long de l'année, les jeunes se sont investis dans la création de leur projet avec le suivi d'une chargée de projets en prévention de Tab'agir, Romane Savaton. Sous forme de jeu de plateau, comme un jeu de l'oie, certaines images sur les bienfaits du tabac font avancer et d'autres images sur ses méfaits font reculer d'un



DIPLÔMES. Les jeunes de l'IME de Vincelles scolarisés au collège de Vermenton ont reçu un diplôme et une balle antistress.

certain nombre de cases. Les jeunes ont fabriqué une version extérieure et une version intérieure,

pour pouvoir y jouer en toutes circonstances.

Vendredi, Romane Savaton et un membre du jury,

Maève Lorion, chargée de projets de l'Ireps 89 (*), sont venues récompenser les jeunes pour leur investissement et leur motivation. Elles leur ont remis un diplôme qui atteste de leur participation au concours et une balle antistress Tab'agir.

En parallèle des actions de prévention, financées par l'Agence régionale de santé, l'association Tab'agir a pour objectif d'accompagner les habitants de Bourgogne Franche-Comté dans leur arrêt du tabac. Renseignements au 03.86.52.33.12. ■

(*) Instance régionale d'éducation et de promotion santé.

Centre Yonne → Actualités

JOIGNY ■ Quinze volontaires ont remporté la première place du concours interdépartemental de prévention

Tab'agir : le collège Saint-Jacques sort gagnant

Dans le cadre du projet de prévention des addictions, un concours interdépartemental était organisé par l'association Tab'agir.

C'est le collège Saint-Jacques qui remporte la palme en se hisant à la première place. 15 jeunes élèves volontaires des quatre classes de cinquième ont travaillé de décembre à avril, sur leur temps de pause méridienne. Avec deux de leurs professeurs, Christelle Couquinot (SVT) et Vanessa Cluzet (arts plastiques) ainsi que la documentaliste, Alexandra Coin, ils ont planché sur la création d'un *escape book*. Intitulé *Jouer ou fumer, il faut choisir*, ce livre-jeu véhicule un message de prévention au tabagisme.

Chèque de 1.000 €

Les participants sont partis de l'idée d'un élève qui fumait déjà et qui obtenait de moins bons résultats en sport. Chaque page contient une énigme. Ce travail collectif a été l'occasion pour Christelle Couquinot de réévaluer les notions scientifiques apprises durant l'année. Interrogés, les élèves de 12-13 ans ont indiqué que par cet outil ludique, ils souhaitent aussi convaincre leurs parents fumeurs d'en finir avec la cigarette.

En présence du directeur, Émilien Klufts, la directrice de Tab'agir, Françoise Amelot, a remis un chèque de 1.000 €, qui servira pour une sortie scolaire à Nigloland. Elle a salué « un travail abouti et innovant, avec une approche moderne de par l'inclusion dans le Book d'un QR code ». ■



RÉCOMPENSE Un diplôme, des sacs à dos et des t-shirts ont également été offerts aux participants.

Le collège Colette finit 4^e du concours Tab'agir

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE. Les élèves du collège Colette de Saint-Sauveur-en-Puisaye ont participé au Concours interdépartemental Tab'agir, association financée par l'Agence régionale de santé. Après délibération du jury, leur projet, « *To smoke or not* », a pris la 4^e place. Vendredi dernier, la chargée de projets prévention de Tab'agir, Romane Savaton, et un membre du jury, Ménana Haddad, coordinatrice régionale et responsable prévention à Tab'agir, sont venues récompenser les jeunes Poyaudins pour leur investissement. Ils ont été heureux de recevoir leur diplôme, des raquettes de plage, des t-shirts Tab'agir. L'établissement a reçu un chèque de 200 € pour avoir obtenu la 4^e place, au terme de ce concours ponctué d'un goûter. Contact Tab'agir : 03.86.52.33.12. ■



7.3 Article de presse de la Nièvre.

Article de presse paru le 21/10/22 dans le Journal du Centre

■ CERCY-LA-TOUR

Le concours Tab'agir est lancé au collège



PARTICIPANTS. Les élèves de 5^e seront aidés dans leur projet par la documentaliste Cécile Vuillet (2^e rang, à droite).

Le collège cercycois a décidé de participer à la nouvelle édition du concours interdépartemental (Nièvre et Yonne) organisé par l'association Tab'agir, créée en 2003 et basée à Auxerre.

Le lancement officiel du concours a eu lieu, dernièrement, en présence de Charlotte Henry, chargée de projets prévention Tab'agir, des vingt-six élève

ves de cinquième, de leur professeur documentaliste, Cécile Vuillet, et d'Élodie Auger (service civique).

Charlotte Henry a présenté l'objectif du concours : « Prévenir l'entrée des jeunes de 6^e et 5^e ou niveau équivalent dans les conduites addictives liées au tabac par le développement et le renforcement des Compétences psycho-

sociales (CPS). L'ensemble des jeunes volontaires participant à ce concours devront réaliser un projet de prévention du tabagisme de leur choix afin de relayer un message de prévention positif ».

Un jury se réunira en juin pour établir un classement général des collèges primés. À la clé, un financement pour une sortie pédagogique, ainsi que des chèques de diffé-

rents montants (400 €, 300 €, 200 €...).

Les encadrants et les élèves, enthousiastes, ont, semble-t-il, déjà choisi leur sujet, qui reste, pour l'instant, confidentiel. Une fois par semaine, durant l'heure d'étude, ils travailleront dessus collectivement. Ils feront le point, deux fois par mois, avec Charlotte Henry.

Il n'y a plus qu'à leur souhaiter bonne chance. ■

■ 5^e place au concours Tab'agir



CONCOURS ■ Dix élèves de l'Institut médico-éducatif Vauban, de Nevers et Cosne-sur-Loire, ont été récompensés, hier, au lycée Jean-Rostand, pour leur 5^e place (sur sept) au concours interdépartemental Tab'agir, organisé par l'association éponyme. L'objectif ? Prévenir leur entrée dans les conduites addictives tout en travaillant, pendant plusieurs mois, sur un projet de prévention du tabagisme de leur choix, encadrés par leurs professeurs. « Ils ont fait part d'un très bel investissement en réalisant un livre de A à Z, et bien illustré », a commenté Charlotte Henry, chargée de projet préventions 58, en remettant à chacun une veste et un diplôme. *Sur la photo : Valentin ; Alexandra Cayard, accompagnante des élèves en situation de handicap ; Sheila et Charlotte Henry.*

Sud Nivernais

CERCY-LA-TOUR ■ Ils sont premiers de la Nièvre et deuxièmes au niveau interdépartemental

Les 5^{es} lauréats du concours Tab'Agir

Le collège cercycois a remporté le 2^e prix du concours interdépartemental Tab'Agir et le premier prix de la Nièvre. Une belle récompense pour les dix-sept élèves de 5^e investis depuis la rentrée dans ce projet.

Dix-sept élèves de 5^e du collège du Champ-de-la-Porte ont participé au concours de Tab'Agir. Une association qui a pour objectif d'accompagner les habitants de Bourgogne-Franche-Comté dans leur arrêt du tabac et organise des actions de prévention auprès des établissements scolaires de l'Yonne et de la Nièvre.

Rendre les jeunes acteurs de leur santé



DISTINCTION. Les dix-sept participants avec Cécile Vuillet, documentaliste, Françoise Amelot, directrice de Tab'Agir Bourgogne-Franche-Comté, et Charlotte Henry, coordinatrice du projet.

Ses concours visent à « prévenir les jeunes sur des entrées addictives par le développement/renforcement des compétences

psychosociales et à les rendre acteurs de leur santé en les faisant travailler sur un projet de prévention du tabagisme de leur

choix ».

Les collégiens cercycois ont travaillé ensemble sur leur projet, tout au long de l'année, depuis octobre,

accompagnés de Cécile Vuillet, documentaliste, et d'Élodie Augier (service civique), à raison d'une heure par semaine.

Ils se sont appuyés sur la documentation fournie par Tab'Agir et ont été aidés par Charlotte Henry, chargée des projets préventions pour la Nièvre au sein de l'association et coordinatrice au sein du collège.

Tournage de leur clip intitulé *Retourne à la réalité*

Ils ont aussi bénéficié, à leur demande, d'un cours dispensé par le professeur de SVT. C'est ainsi qu'ils ont imaginé et écrit leur texte sous la forme d'une chanson, sur un rythme rap, qui véhicule un mes-

sage positif sur la prévention du tabagisme. Tour à tour auteurs, compositeurs, réalisateurs, scénaristes et acteurs, ils ont tourné leur propre clip, intitulé *Retourne à la réalité* (*).

Un travail remarqué par le jury de l'association et salué avec fierté par Jacques Barraud, proviseur du collège.

Vendredi dernier, Françoise Amelot, directrice de Tab'Agir Bourgogne-Franche-Comté, est venue remettre à chaque participant un diplôme et des cadeaux (t-shirt logoté "Moi aussi, je suis un superhéros", gourde en aluminium). Une somme de 400 € a été versée au collège à leur intention. Cet argent devra être utilisé pour un projet commun, à ce jour encore en discussion entre les collégiens. ■

(*) <https://www.youtube.com/champdelaporte>